



## **La MILDECA encourage l'évaluation de la prévention par la mise en place d'un référentiel national de programmes « exemplaires »**

Le 23 juin à Paris, la MILDECA organisait une journée nationale d'animation sur son appel à candidature destiné à financer l'évaluation externe de programmes de prévention des conduites addictives auprès des publics prioritaires (dont les jeunes). Un temps d'échange au cours duquel la MILDECA a souhaité réaffirmer l'importance de développer une « prévention scientifiquement fondée » et à répondre aux questions des opérateurs de la prévention présents. Echéance de l'appel à candidature : le 18 juillet 2014.

### **L'évaluation, un rempart aux positions idéologiques**

C'est en tout cas ce qu'a réaffirmé la MILDECA, rappelant la cohérence de cette approche avec celle qui a guidé l'élaboration du plan gouvernemental de lutte contre les drogues et les conduites addictives 2013-2017 et l'intérêt des travaux de l'expertise collective de l'Inserm sur les « Conduites addictives chez les adolescents », référence devenue incontournable.

Mais il s'agit bien sûr aussi d'optimiser le rapport coût/efficacité des actions de prévention menées (35% des programmes de prévention auraient un effet, 60% aucun effet et 5% un effet contre-productif) et de « contribuer à la rationalisation des prises de décisions publiques, à moderniser la gestion de l'administration et des services publics et à rendre plus efficace la santé publique ».

C'est dans ce contexte et parce que le discours scientifique a trouvé écho dans le champ de la santé publique et celui des addictions qu'a été créée la CIPCA (commission interministérielle de prévention des conduites addictives), en charge de la gestion de cette évaluation.

### **Un référentiel des programmes « exemplaires »**

Un des objectifs affichés est également de décloisonner et de coordonner les acteurs et d'enrichir les connaissances empiriques à partir d'expertises, de recommandations et de programmes évalués.

Concrètement, les programmes évalués positivement seront intégrés et valorisés dans un référentiel national accessible à tous et accompagné d'outils pratiques pour en faciliter la transposition (manuels, assistance, etc.).

Bien que le discours ait voulu être rassurant sur le fait que les données scientifiques n'ont pas vocation à se substituer à l'expérience et à la créativité des acteurs de la prévention, des interrogations persistent sur les conséquences collatérales de ce projet : quel impact financier et de reconnaissance pour ceux qui ne seront pas porteurs de projets « de référence » ? Quelle place sera donnée à l'innovation et à la créativité ?

### **Quel(s) programme(s) présenter ?**

Les programmes candidats devront reposer sur un ensemble de critères : un ensemble structuré d'activités ayant pour objectifs de réduire la consommation de substances psychoactives ou les dommages qui y sont liés, une théorie de l'action (voir encadré), des objectifs comportementaux explicites. Les thèmes d'intervention peuvent être très variés (comportements individuels, environnement social, etc.). Ce peut également être l'adaptation d'un programme étranger ayant fait l'objet d'une évaluation positive.

Il semble évident que les programmes de prévention s'inspirant de données, approches et expériences dont l'efficacité a été démontrée notamment à travers la littérature internationale ou ceux permettant d'apporter des connaissances sur des thèmes insuffisamment renseignés (représentations, déterminants de consommations, etc.) seront favorisés. Concernant les conduites addictives chez les jeunes, l'expertise collective de l'Inserm est un repère important.

La CIPCA souhaite pouvoir évaluer les programmes sur deux niveaux :

- une évaluation du processus qui a guidé la mise en œuvre du programme de prévention
- une évaluation des effets et des impacts du programme sur une durée à définir.

### **Le modèle logique ou théorie d'action**

Un programme est une théorie dont on ne se rend pas forcément compte : évaluer un programme consiste ainsi à valider cette théorie sous-jacente et à identifier les causes sur lesquelles on peut agir (enchaînement des réalisations et de leurs effets attendus). C'est ce qu'on appelle le modèle logique ou théorie d'action qui consiste ainsi à bien réfléchir aux actions menées dans le programme, à leur articulation et à leurs objectifs.

### **Une échéance proche**

D'ici le 18 juillet, les porteurs de projet sont invités à présenter la description du programme et la théorie d'action. Les indicateurs d'évaluation seront élaborés dans un second temps par des équipes d'évaluateurs indépendantes qui n'ont pas encore été désignées (la MILDECA étant d'ailleurs ouverte à toute proposition de contact). Des rencontres périodiques auront ensuite lieu avec les différentes parties prenantes (CIPCA, évaluateurs, porteurs du projet...).

La MILDECA a cependant invité les opérateurs à ne pas se précipiter si leur projet n'est pas prêt quitte à le proposer l'année prochaine.

### **La position de la Fédération Addiction**

La Fédération Addiction soutient la mise en place de recherches interventionnelles dans le champ des addictions, axe peu développé en France a contrario d'autres pays comme la Suisse, le Québec ou les pays anglo-saxons. Elle rappelle l'intérêt de s'appuyer sur la créativité développée par les professionnels, plutôt que de « plaquer » des programmes européens évalués mais mis en place dans d'autres contextes et cultures. L'enjeu sera dans la capacité collective du réseau à pouvoir présenter des programmes à évaluer, à pouvoir se rapprocher parfois pour montrer la cohérence des actions sur plusieurs territoires et à chercher des complémentarités entre adhérents. Elle est prête à accompagner son réseau sur cet axe, faites-nous remonter vos questions, attentes et besoins (contact : Cynthia Benkhoucha, chargée de projet, [c.benkhoucha@federationaddiction.fr](mailto:c.benkhoucha@federationaddiction.fr) – Tél. : 01.42.28.83.35).

*Pour en savoir plus :*

- [Dossier de candidature et appel à candidature](#)

- Interventions de la journée d'animation MILDECA du 23 juin

- [Site de la Société Française de l'Évaluation](#) (SFE)

- [Outil PREFFI 2.0](#) (outil de pilotage et d'analyse de l'efficacité attendue des interventions en promotion de la santé)

- [Expertise collective de l'Inserm](#) « Conduites addictives chez les adolescents » - Principaux constats et recommandations